

ÉTAT CIVIL 2019

Naissances :

- **1er février** : Maïlyne, Morgane BLAVON-DUCHESNE, fille de Yoan BLAVON-DUCHESNE et de Sandie LE GUYADER, domiciliés à Kermenguy ;
- **23 juin** : Maëlie JEFFROY, fille de Christian JEFFROY et de Vanessa, Marie, Hélène LE GUERN, domiciliés à Trobescond.

Mariages :

- **8 juin** : Anthony Noël LE GUERN et Doriane Mireille GARÇON domiciliés à Bourgneuf ;
- **22 juin** : Anthony CADIOU et Elodie GUILLOU domiciliés à Kermenguy ;
- **21 septembre** : Cyrille Jean-Louis ROPARS et Aurore LE FOLL domiciliés à LANVALLAY (Côtes d'Armor).

Décès :

- **5 janvier** : Brigitte JACQ épouse MAHÉ, domiciliée à Coat Elez ;
- **5 février** : Nathalie Christiane Michelle LE PORTIER, épouse DAGNAUD domiciliée à Kerlogot ;
- **6 avril** : Jean Louis MORVAN, époux LE LAY domicilié à Kerjégu ;
- **9 mai** : Geneviève Marie NÉDELLEC, veuve ROSCONVAL, domiciliée à Kerbleizic ;
- **17 juin** : Maryse Françoise CREFF, veuve LOSTANLEN, domiciliée à Pen Ar Barrez ;
- **18 août** : Henriette, Marie, Andrée BOULÉ domiciliée 19 place de l'église ;
- **20 septembre** : Marie, Louise LE JEUNE, veuve REST, domiciliée 16 route de Collorec.



Ordures ménagères : RAPPEL



Un changement est intervenu au niveau de la collecte des ordures ménagères par la mise en place de nouveaux containers en remplacement des sacs jaunes. Hors, il est constaté par les services de collecte une certaine incivilité depuis cette modification en mars 2019.

Aussi, il convient de rappeler que la collecte responsable est indispensable pour éviter une augmentation des tarifs appliqués d'une part, et d'autre part, de participer à une forme d'écologie non négligeable.

Merci de votre compréhension.

Jean-Jacques DUBOS, conseiller municipal en relation avec les services de collecte des ordures ménagères.



MAIRIE DE PLOUYÉ HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Fermée le jeudi après-midi

Téléphone : 02 98 99 70 07 / Télécopie : 02 98 99 71 99

Mail : mairie.plouye@orange.fr

Site internet : www.mairie-plouye.bzh



BULLETIN MUNICIPAL, janvier 2020

Bulletin
municipal
édité par la
Mairie de
Plouyé

Disponible en mairie ou
sur le site internet :

www.mairie-plouye.bzh

LE MOT DU MAIRE

C'est avec une émotion toute particulière que je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Comme vous devez le savoir, après avoir effectué 3 mandats à vos côtés, j'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020, suite aux insultes, mensonges, agressions et autres médisances proférés à mon encontre tout au long de l'année écoulée.

J'ai consacré 19 années à notre jolie commune de Plouyé. Aujourd'hui, il est temps pour moi de passer le flambeau et de penser aux miens. Les responsabilités d'élus sont écrasantes et demandent beaucoup d'abnégation. Au fil des années, j'ai vu la société changer.

Certains citoyens deviennent de moins en moins civiques, les dossiers de plus en plus compliqués, en gros la difficulté prend le pas sur le plaisir.

J'ai toujours considéré que mon devoir en tant que Maire était de trouver le juste équilibre pour concilier ces deux objectifs en apparence contradictoires : dépenser et investir pour développer mais sans avoir recours ni à l'augmentation des impôts locaux ni à des emprunts excessifs.

Fort de ce principe qui a guidé tous mes pas, je suis fier de pouvoir laisser à mes successeurs une gestion saine et équilibrée.

Je garderai de bons souvenirs, des mercis et des signes d'amitié, témoins du travail accompli.

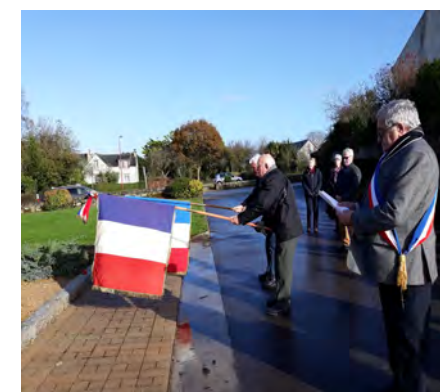
Pour la nouvelle année, je vous invite toutes et tous à la traditionnelle **cérémonie des vœux de la municipalité qui se déroulera samedi 11 janvier 2020 à partir de 19h30 à la Maison des Services et des Associations.**

Sur ces quelques mots, je vous laisse à votre lecture et vous remercie encore pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Bien à vous,
Marcel LE GUERN.



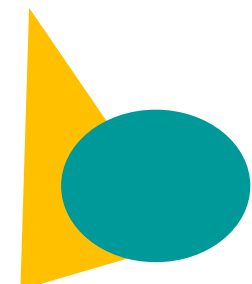
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est sous un ciel clément que s'est déroulée cette année la traditionnelle cérémonie du 11 novembre sous le regard d'une vingtaine de participants.

L'armistice de 1918 marque la fin d'un conflit très meurtrier qui fit plus de 18 millions de victimes.

Un devoir de mémoire qu'il est important de respecter afin de préserver les générations futures.



2014-2019 : UN BILAN

À trois mois des prochaines élections municipales, il nous paraissait utile de rappeler dans ce bulletin, l'action municipale telle qu'elle a été conduite par l'équipe en place depuis 2014.

Nous sommes en effet comptable devant nos concitoyens des décisions que nous sommes amenés à prendre et à mettre en œuvre à l'échelle de notre collectivité.

Toutes nos actions ont un point commun :

faire de notre commune une collectivité qui maîtrise son développement, qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable, des équipements et des services adaptés aux exigences de notre temps, qui soit attentive à la diversité du tissu social, qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel.



Acquisition d'un nouveau tracteur et d'une balayeuse pour le service technique en 2017. Coût de l'opération : 79 680€ TTC.

Outre ces diverses actions, il ne faut pas oublier l'acquisition en 2017 pour un montant de 52 100€ TTC des bâtiments Le Jeune (ancienne cimenterie) qui accueillent désormais les ateliers techniques communaux.

Durant ces 5 années, le réseau routier n'a pas été négligé, bien au contraire. En effet, entre 2014 et 2019, 705 990€ TTC furent investis dans l'amélioration de nos routes dont plus de 161 000€ TTC en 2019.

Notre bilan est financièrement plus que positif car nous sommes parvenus à préserver un service public de qualité tout en menant une gestion raisonnée et responsable du budget de la commune.

0% de pression fiscale supplémentaire : pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2001.



Nous avons maîtrisé les dépenses en maintenant un bon équilibre en début de mandat lorsque nous avons eu à assumer les réformes imposées par l'Etat (activités périscolaires).

Malgré les baisses des dotations globales de fonctionnement (DGF) qui s'élevaient en 2014 à 133 102€ et en 2018 à 100 234€, notre trésorerie est restée saine en sollicitant des subventions à chaque fois que cela a été possible, même s'il est indéniable que ces dernières sont devenues de plus en plus rares et difficiles à obtenir.



Ravalement de l'église
Coût de l'opération : 67 968€
TTC. (2018)



Plaques commémoratives du
Monument aux Morts :
6 860 € TTC. (2018)



Réhabilitation du bâtiment Quéré en 2017. (projet étendu de 2015 à 2017) . Coût de l'opération : 205 658€ TTC

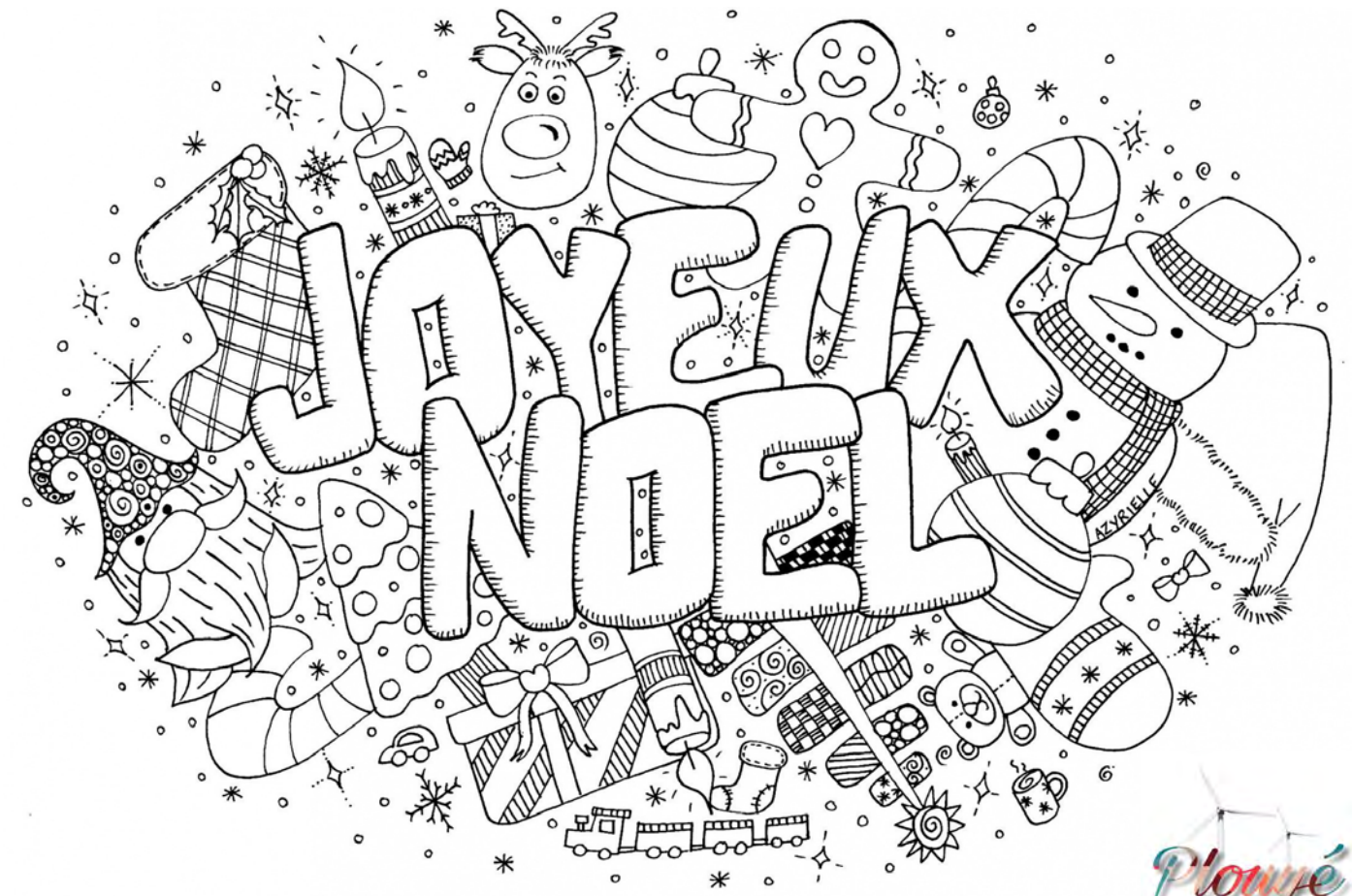


Réparation de la toiture de la chapelle de Saint Mathurin
en 2018. Coût de l'opération : 9 228€ TTC



Construction de deux aires
de jeux en 2015 . Coût de
l'opération : 61 040€ TTC

LOISIRS / COLORIAGE



IDÉE RECETTE DE NOËL : SABLÉS FLOCONS DE NEIGE



INGRÉDIENTS (6 PERSONNES) Pour une vingtaine de biscuits

- 230 g de farine
- 125 g de beurre demi sel mou
- 125 g de sucre
- 1 oeuf
- 20 g de cacao non sucré
- 1 c à c de cannelle moulue
- 100 g de mélange pour glaçage royal
- Billes argentées

- 1) Malaxez le beurre dans un bol, ajoutez le sucre et mélangez.
- 2) Ajoutez l'oeuf et mélangez bien.
- 3) Tamisez le cacao au-dessus du bol.
- 4) Ajoutez la cannelle.
- 5) Ajoutez la farine.
- 6) Mélangez d'abord à la cuillère en bois puis pétrissez à la main, juste assez pour former une boule.
- 7) Etalez entre deux feuilles de papier cuisson sur une épaisseur de 0,5 cm.
- 8) Découpage des sablés et cuisson
Réservez la pâte au frais pendant 30 minutes puis détaillez des étoiles à l'aide d'un emporte pièce. Déposez-les sur une plaque de cuisson anti-adhésive puis enfournez pour 12 à 14 minutes dans un four préchauffé à 170°C. Faites-les refroidir sur une grille.
- 9) Préparez le glaçage. Versez le mélange pour glaçage royal dans un bol et ajoutez un peu d'eau.
- 10) Mélangez puis ajoutez assez d'eau pour avoir un mélange qui coule un peu mais pas trop.
- 11) Mettez le glaçage dans un poche à douille munie d'une douille spécial écriture puis dessinez les branches.
- 12) Ajoutez des billes argentées au centre.
- 13) Laissez sécher et dégustez



Mardi 19 novembre, l'Etablissement Public d'Aménagement et de la Gestion du Bassin versant de l'Aulne (EPAGA), a tenu son comité de pilotage de l'Ellez à Plouyé.

La vallée de l'Ellez couvre 138km² sur les 1900km² du bassin de l'Aulne. Le principal enjeu de la vallée de l'Ellez est la présence de 70% de la population de moules perlières.

Le cycle de reproduction de la moule perlière est complexe. Elle a besoin de présence de truite ainsi que d'une couche de sédiment de sable stable durant sa croissance. La population de moule en amont du barrage de Saint Herbot est connue depuis une quinzaine d'années. Mais ce n'est qu'en 2016 que la population située en aval du barrage a été recensée. C'est d'ailleurs sur cette partie que la population de moule perlière est la plus importante.

Outre cette espèce, on retrouve sur le territoire de la vallée de l'Ellez, des loutres, des castors et des saumons.

Objectifs de l'EPAGA sur la vallée de l'Ellez :

L'EPAGA s'est fixé 3 objectifs principaux :

Le premier enjeu est de déterminer les sources de colmatage des fonds des cours d'eau. Ce colmatage est une accumulation de sédiments fins sur le lit de la rivière qui est une des causes de mortalité de la moule perlière.

Le second enjeu est de recenser les obstacles à la migration piscicole. Certains ouvrages entravent le déplacement des poissons dans l'Ellez et ses affluents. Cela prive ces poissons de l'accès à leur zone frayère, et à la colonisation de zone par la moule perlière. Enfin, troisième enjeu : déterminer les sources de dégradation des habitats aquatiques (pollution, modification hydromorphique...).

Résultat du diagnostic de terrain :

L'étude porte sur la partie de l'Ellez en aval du barrage de Saint Herbot. Elle recense les zones à sédimentation, les abreuvoirs et les gués, l'érosion des sols, la

diversité des habitats aquatiques, les modifications des cours d'eau, la végétation des berges, les embâcles, les déchets en bordure de cours d'eau et les obstacles aux migrations piscicoles.

Concernant le colmatage du lit de l'Ellez, la présence de gué constitue une source de sédiment susceptible de créer des colmatages.

Les points d'abreuvement du bétail est aussi susceptible de mettre en suspension des sédiments dans l'eau. À noter que la réglementation, à savoir, l'arrêté préfectoral établissant le programme d'action régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origines agricoles de la région Bretagne, est entré en vigueur le 1er septembre 2016, interdit la dégradation des berges par piétinement du bétail, mais n'interdit pas l'abreuvement des bêtes dans les cours d'eau.

L'érosion des berges et des parcelles constituent une source de sédiment.

Les embâcles constituent des obstacles à la circulation de l'eau. Cela provoque l'accumulation des particules en suspension dans l'eau et une source de colmatage mais aussi un obstacle au déplacement des poissons au même titre que les obstacles tels que les cascades naturelles et artificielles ou des traversées de cours d'eau mal aménagées.

Actions envisageables :

La suppression des obstacles sur l'Ellez et ses affluents peut être réalisée, soit en les supprimant complètement quand il s'agit d'une traversée plus usitée, soit en créant un aménagement adapté. La mise en place d'abreuvoirs et de passerelles en les subventionnant afin de limiter le piétinement de la berge.

Pour les décharges sauvages, la dégradation des berges, le dégagement des embâcles, des actions de sensibilisation et des actions collectives sont possibles.

Ci-contre vous trouverez le détail des propositions et de la budgétisation :

Rapporteur : M. Stéphane LE BRETON, conseiller municipal.



Sensibilisation, prise de conscience, actions collectives -> projet de territoire participatif

4 : Bilan			
Propositions d'actions 2020 :			
✓ Une présentation à la CLE, au COPIL N 2000 et au comité syndical de l'EPAGA			
✓ Finalisation du diagnostic, rédaction d'un rapport et envoi au COPIL			
✓ Création d'un projet de territoire basé sur la participation des riverains + formation			
✓ Réalisation des premiers travaux dès 2020 si moyens financiers disponibles			
Actions	Coût €	Taux de subvention	Financeurs
Animation (natura 2000) 0,2 ETP	10 000	90 - 100 %	Etat + FEADER
Stage diagnostic + projet de territoire	4 000	70 %	AELB + CD 29 + CR
Formation entretien	1 000	90 - 100 %	Etat + FEADER
Travaux abreuvoirs (10)	13 000	70 %	AELB + CD 29 + CR
Travaux continuité (2)	7 000	70 %	AELB + CD 29 + CR
Travaux continuité (2)	55 000 €	100 %	GRT gaz

SERVICE DES EAUX

Comme indiqué dans le bulletin de janvier 2019, les élus de Plouyé ont opté pour un report prévu pour 2026, des compétences eau et assainissement à Monts d'Arrée Communauté.

Au cours de ce mandat, la commune s'est lancée dans de nombreux travaux tels que le renouvellement des conduites d'eau desservant les villages de Kerpark, Pengilly et Kerbiquet en 2016 pour un montant de 63 550.00€ TTC ou encore la pose de 8 compteurs de sectorisation en 2017 pour un total de 74 880.00€ TTC.

Ces compteurs constituent un atout précieux pour notre réseau puisqu'ils favorisent la détection des fuites.

Ces travaux nous permettent d'obtenir une plus grande fiabilité de notre réseau qui compte, à ce jour, 452 abonnés pour une longueur de 69 km. (sources : rapport annuel du délégataire 2018 VEOLIA).

Enfin, des travaux de sécurisation de l'accès et de télésurveillance du réservoir de Kermenguy devraient être réalisés par VEOLIA pour un montant de 29 695.00€ TTC, courant 2020.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.F.A.F.A.F.

Mercredi 11 décembre à partir de 18h00 à la Maison des Services et des Associations, se tenait l'assemblée générale de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la Commune de Plouyé. (A.F.A.F.A.F.)

Cette réunion concernait tous les propriétaires terriens cotisants auprès de l'association.

Actuellement, 230 propriétaires cotisent à l'A.F.A.F.A.F. Il faut pour cela être propriétaire sur la commune de 2 hectares de terrain minimum (le tarif à l'hectare étant de 5€, il s'agit d'une redevance annuelle).

Compte tenu de la faible participation, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée dans la foulée. Au programme, présentation du bilan financier de l'association.



Un point sur les travaux des chemins de remembrement a été réalisé depuis 2015, date de la dernière assemblée.

Il a été rappelé que le prix à l'hectare a été renouvelé pour 5,00€ par les membres du bureau lors de la séance du 28 novembre.

Le budget prévisionnel 2020 défini lors de cette séance fixait :

En section de fonctionnement :

- dépenses : 29 380,00€
- recettes : 29 380,00€

En section d'investissement :

- dépenses : 0,00€
- recettes : 8 178,00€

On comble le déficit d'investissement ce qui entraînera pour les années suivantes, un résultat d'investissement reporté nul. Comme à ce jour, le déficit est de 8 178,00€, on retrouve donc au compte 1068, un titre de recette de 8 178,00€ et rien d'autre sur le budget prévisionnel 2020.

Ainsi, à terme, la section d'investissement disparaîtra puisque l'association ne récupère pas de tva sur les travaux qu'elle réalise.

Les membres de l'assemblée présents étaient tous favorables au bilan d'activité tel qu'il fut présenté.

TRAVAUX RAVALEMENT

Le SARL Borgne Peinture et Déco de Huelgoat a effectué, courant du mois de septembre, le ravalement de l'extension de l'école ainsi que de la salle polyvalente.

L'opération est revenue à 14 356.80€ TTC.

Il est également prévu de remplacer le bardage sur la salle polyvalente afin de finaliser ce projet d'embellissement extérieur.



Marcel LE GUERN, Président de l'A.F.A.F.A.F., présentant le bilan financier 2015/2019 aux propriétaires adhérents.



PARCOURS CITOYEN : RECENSEMENT

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
Enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{er})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES
SGA

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Elle constitue la 3^{ème} étape du « parcours de citoyenneté ». La JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un **CERTIFICAT DE PARTICIPATION** vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté
MINISTÈRE DES ARMÉES

Les garçons et filles de nationalité française né(e)s en 2003 (16 ans révolus) sont tenu(e)s de se faire recenser à la mairie.

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté » (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Attestation de recensement

La Mairie remettra au nouveau recensé une attestation de recensement. Attention, auparavant cette attestation permettait de s'inscrire au Code, permis de conduire et à divers examens, aujourd'hui elle n'est plus suffisante ! Il faudra attendre la fin du trimestre de recensement (mars, juin, septembre et décembre) pour demander une attestation provisoire au service du centre national. Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle. Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune à la majorité.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Pièces à fournir pour le recensement :

carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

INFOS PRATIQUES

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020 (IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

5 CHOSES À SAVOIR SUR LES MUNICIPALES

Quand ? 1^{er} TOUR → 15 MARS 2020 2^e TOUR → 22 MARS 2020

Qui élit-on ?

- Les conseillers municipaux qui éliront ensuite le maire et ses adjoints pour un mandat de six ans.
- Les conseillers communautaires.

Qui peut voter ?

- Toute personne de 18 ans minimum la veille du jour de l'élection, française et jouissant de ses droits civils et politiques.
- Tout citoyen européen qui réside en France à condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises.

Quand et comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- La demande d'inscription peut être faite en ligne, en mairie, ou par courrier adressé à la mairie de votre lieu de résidence, au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Il faudra se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Quels documents pour voter ?

- Votre carte électorale ("carte d'électeur") devra être présentée au bureau de vote. Si vous l'avez perdue, une pièce d'identité suffit.



MAISON DE SERVICES PUBLIC, HUELGOAT

Le bureau de poste accueille, sous son toit, la **Maison de Services Public (MSAP)** et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation.

Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques.

Les usagers peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

HORAIRES :

Mardi : 9h 30- 12h /14h -17h15
Mercredi : 9h - 12h /14h -16h45
Judi : 9h - 12h /14h -16h45
Vendredi : 9h - 12h /14h -16h45
Samedi : 9h - 12h



Adresse : 22 rue des Cieux 29690 HUELGOAT
Contact : 0298997390



POINT SUR LA NUMÉROTATION DES VILLAGES

Comme vous le savez déjà, si vous suivez notre page Facebook, les élus de Plouyé s'étaient retrouvés cet été, durant deux jours, à la Maison des Services et des Associations, pour mettre en place la numérotation de nos villages.

du conseil municipal qui s'est tenue jeudi 26 décembre, un nouveau point fut réalisé.

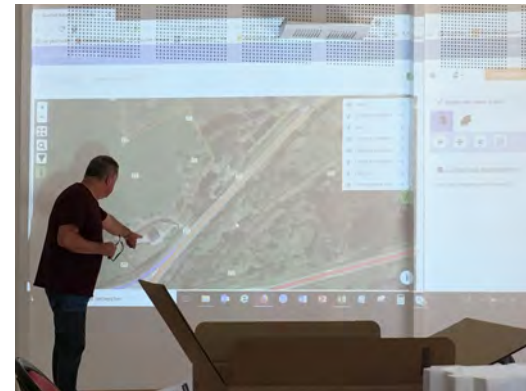
Nous espérons voir ce projet se concrétiser très prochainement.

Ce travail, effectué en partenariat avec La Poste, est toujours en cours d'élaboration.



Fin décembre, un plan d'adressage issu de ces deux ateliers, a été réceptionné en mairie. Ce plan doit encore être corrigé et remanié avant de passer aux choses concrètes sur le terrain.

Aussi, lors de la dernière séance



EXPOSITIONS : QUAND PLOUYÉ ET SON HISTOIRE SONT À L'HONNEUR !



Dimanche 10 novembre se tenait l'exposition consacrée à « **Plouyé Autrefois** » et « **Pardons de l'Arée d'hier à aujourd'hui** ».

Organisée par l'Association brasparadienne « **Sur les traces de François Joncour** », cette exposition a rencontré un franc succès auprès du public.

Il faut avouer que vu la masse de documents présentés : photographies anciennes, cartes postales, affiches, etc... les visiteurs ne savaient plus où donner de la tête mais tous ont appréciés ce retour aux sources, cet élan de nostalgie.



UNE VALEUR SÛRE : LA CHÈVRERIE DE PLOUYÉ

NOUVEAU COMMERCE SUR PLOUYÉ !!!



installée au portes des Monts d'Arée entre Huelgoat et Carhaix, transforme la totalité de son lait directement à la ferme en fromages fermiers pur chèvre au lait cru moulés à la louche.

LE BIQUETTE BREIZH Médaille Concours Général Agricole en Frais, Crémeux, Moelleux, Demi Sec, Sec Bleu	LA BIK'IRIE Portion de chèvre crèmeux à tartiner	L'HERMINE DE PLOUYÉ Médaille FROMAGORA Laitue de Mer et Encre de Seiche
COEUR DE ROSE Senteur et saveur Rose	LES BOUCHONS en Moelleux, Crèmeux, Demi Sec (apéro, salade, toast...)	LA TOMME DE PLOUYÉ Tomme Pâte pressée

VENTE DIRECTE ET MARCHES LOCAUX
MARDI PLOUGASNOU MERCREDI ROSCOFF
JEUDI HUELGOAT / COMANA / PLOUGUERNEAU VENDREDI SPEZET / CLEDER
SAMEDI CARHAIX / PLOUESCAT DIMANCHE KERFISSIEN / DAULAS

Lézélé 29690 Plouyé - 06 17 42 46 33 ou sur les pages Facebook et Instagram :
© La Chèvrerie de Plouyé - n° d'agrément FR29211090CE - GPS : Latitude : 48.30488 | Longitude : -3.74772

SANS OGM - SANS PESTICIDES
SANS ANTIBIO - MEDECINES ALTERNATIVES (PHYTOTHERAPIE - AROMATHERAPIE - HOMEOPATHIE...)

Vos courses à domicile 1 fois par semaine près de chez vous

- Fruits et légumes de saisons
- Crèmerie
- Traiteur
- Epicerie
- Produits ménagers
- Dépôt de pains

Cleden poher, Kergloff, Locmaria Berrien, Loqueffret, Collreoc, Treffrin, Gourin, Roudouallec, Plonevez du Faou, Châteauneuf du Faou, Plouyé, Trébrivan, Guiscriff, Spezet, Plounévezel, Poullaouen, Saint Hernin, Carnoët, Le moustoir, Landeleau, Maël Carhaix.

Appelez nous !

Epicerie poupette
Livraison chez vous !
Julien 0643542411 Sabrina 0619246001



Famille Le Baud de Ty Ar Ham





REPAS DU C.C.A.S. 2019

Le traditionnel repas organisé par le C.C.A.S. de Plouyé est toujours un moment très attendu pour nos aînés ayant dépassés le cap des 70 ans.

C'est l'occasion pour eux de se retrouver et d'échanger avec nos élus.

Cette année, ce rendez-vous fut programmé le **samedi 14 septembre**.

Les invités ont fait honneur au repas préparé par le traiteur **Saint Guénal de Landivisiau** et servi, comme à l'accoutumée depuis quelques années déjà, à la Maison des Services et des Associations.



Photo source Le Télégramme



CLUB DU 3ÈME ÂGE



Le concours de belote organisé par le club du 3ème âge de Plouyé le **18 novembre dernier**, a connu un grand succès cette année avec **68 participants soit pas moins de 34 équipes !!!**

Au terme d'une compétition acharnée, c'est Monsieur Henri AVISE de Plounévezel qui a remporté le 1er prix.



Le club est ouvert tous les 15 jours le jeudi après-midi à la maison des services et des associations. Il vous propose des jeux divers et variés qui sont suivis d'une collation. Ces rendez-vous conviviaux, facilitent les échanges dans la bonne humeur.

Les nouveaux membres sont acceptés avec grand plaisir.

Le Bureau vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2020 et surtout une bonne santé !!!

Yvette LE JEUNE, Présidente.



Quelques clichés pris lors du repas de fin d'année du club qui se tenait le mercredi 27 novembre 2019.



Présentation de l'année 2019 du Plouyé Magic United :

L'année sportive du PMU a été dans la lignée des deux premières années du club, avec une majorité de victoires, une montée en deuxième division de district et quelques exploits en coupe.

Le recrutement estival de cinq nouveaux joueurs (Antoine Claustre, Timothée Le Hô, Paul Bernard, Paul Raoul et Manu Gaigier) s'est montré payant, ils se sont parfaitement intégrés à l'effectif et leur contribution permet au PMU de finir l'année civile sur le podium de D2.

L'objectif affiché pour la saison a été partiellement validé avec des belles victoires en coupe face à des équipes de division supérieure et le maintien en D2 semble être à la portée de l'équipe pour la fin de saison.

Du côté de l'extra-sportif, le club est fier de l'affluence autour du terrain les jours de matchs. Nous avons la volonté de continuer à animer les dimanches de cette façon en mainte-

VIE ASSOCIATIVE



nant les entrées gratuites au stade.

Les événements que nous avons organisé ont également connu un fort succès, en particulier le tournoi interbars qui continue de se jouer à guichets fermés avec des équipes qui se déplacent de toute la Bretagne et une affluence de spectateurs toujours plus forte.

Enfin nous réaffirmons notre volonté d'aider les enfants malades et nous continuerons de lever des fonds pour

aider les associations qui les représentent.

Quelques chiffres pour illustrer notre année 2019 :

27 matchs officiels joués, 16 victoires, 2 nuls et 9 défaites, 75 buts marqués, 45 encaissés, 2200€ récoltés pour aider les enfants.

Nous comptons sur votre soutien pour que l'année 2020 soit au moins aussi prolifique pour le club et ses supporters.

BAL COSTUMÉ DE L'AMICALE LAÏQUE

Samedi 16 novembre, le traditionnel bal masqué d'automne organisé par l'Amicale laïque à la salle polyvalente a rencontré un nouveau succès.

Fées, héros de séries TV et autres personnages sortis de l'imagination de chacun se sont retrouvés le temps d'une soirée dans une ambiance festive et décomplexée.

Ce bal va permettre d'aider au financement des séances de piscine et de cinéma et surtout au gros projet de l'année 2020 : **le voyage en classe de neige** prévu dans les Pyrénées dès ce mois de janvier pour les élèves de la grande section de maternelle au CM2.

Enfin, l'Amicale compte également sur vous pour le prochain rendez-vous « **tartiflette** » prévu le **samedi 25 janvier 2020**.



ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE



Vendredi 20 décembre, les enfants de l'école de Plouyé se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel spectacle offert aux parents. La veille, (cf photo à votre gauche), c'est le club du 3ème âge qui en avait eu la primeur. Ce spectacle est toujours très prisé des spectateurs au point d'en être devenu l'évènement incontournable des fêtes de fin d'année.

Même le Père Noël s'y déplace pour pouvoir en profiter et distribuer quelques présents en avance.



À L'ÉCOLE



Au mois de mai, les élèves de l'école ont eu la chance de profiter d'une « semaine cirque » financée par l'amicale laïque. Les professionnels du Cirque Français ont installé leur chapiteau sur le terrain de football et ont entraîné les enfants aux différents ateliers circassiens. Le spectacle présenté en fin de semaine à plus de 200 personnes a été chaudement applaudi.



Comme chaque année, tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2 ont participé au projet piscine encadrés par les enseignantes, des parents et anciens parents d'élèves bénévoles et les maîtres-nageurs de la piscine de Carhaix. Cette année, les élèves de petite section et moyenne section ont travaillé dans le grand bassin et ont progressé d'une manière étonnante. Les 5 élèves de CM2 ont obtenu l'attestation « **Savoir Nager** » nécessaire à leur entrée en sixième : félicitations à **Léna Le Bonniec, Awena Laborde, Lilly Le Foll, Noa Chesneau Le Bolloch et Maxence Fichant**.

Notons que « Craco », la mascotte de la classe maternelle-CP tout droit sorti de l'album « Le dragon de Cracovie » a accompagné les petits à la piscine !

Geneviève LE MAT, Directrice.



Cette année encore, les enfants sont inscrits au dispositif « école et cinéma » et se déplaceront 3 fois au cinéma de Huelgoat pour assister au visionnement de films sélectionnés par l'inspection académique.

Le grand projet de l'année scolaire est le voyage pédagogique dans les Pyrénées auquel vont participer 24 élèves de la Grande Section au CM2, du 11 au 18 janvier 2020, à Ascou Pailhères.

Au programme : ski de piste, sortie raquettes en forêt et construction d'igloo. Depuis le début de l'année scolaire, les enseignantes préparent les enfants à ce voyage : préparation physique, travail sur les régions, la météorologie et les états de l'eau, vocabulaire de la montagne et du ski... Cinq parents accompagneront **Mme Le Mat** durant ce séjour : **Mmes Guyomarc'h Laura et Roujon Lise, Mrs Daniel Christophe, Degenuser Julien, Carval Christophe.**

Voici quelques photos réalisées en classe : la lettre au Père Noël, le travail sur les puzzles.



À la garderie, on ne s'ennuie pas : construction grandeur nature. Cela demande dextérité et patience !



RÉSULTATS CONCOURS DE DESSIN 2019



Cette année, pour la première fois, la mairie s'est lancée dans l'organisation d'un concours de dessin sur le thème de **Halloween**, ouvert aux enfants âgés de 2 à 16 ans.

Ce concours s'est déroulé du **2 au 18 octobre 2019**.

31 candidats ont participé à l'aventure et nous les en remercions très chaleureusement !

S'il fut très difficile de départager nos artistes en herbe, 4 d'entre eux ont néanmoins particulièrement marqué notre attention. Pour les découvrir, place aux images :

La remise des prix s'est effectuée à la bibliothèque **mercredi 6 novembre**, en présence de Monsieur le Maire et de Madame Le Mat, 1ère adjointe. Tous les candidats étaient invités à s'y retrouver devant un petit goûter et des ateliers prévus pour marquer cet événement.



1er prix attribué à Léo GUEGUENT, 8 ans de Plounévezel, avec sa magnifique citrouille maléfique.



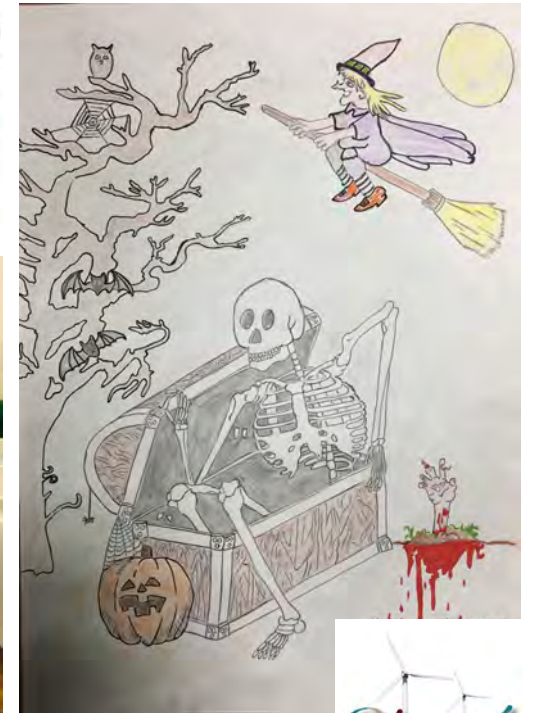
2ème prix remporté par Lilly LE FOLL, 10 ans de La Croix-Neuve en Plouyé avec sa terrifiante maison hantée aux portes modulables.



Monsieur le Maire en compagnie des gagnants, leur remettant, à chacun, un petit diplôme personnalisé ainsi qu'un jeu de société. Malheureusement, Léo Gueguent, vainqueur du 1er prix, n'a pu se joindre à la fête.

3ème prix décerné à Audrey LAGADEC, 15 ans, de Pen Ar Voaz en Plouyé avec le réveil du squelette (cf dessin à votre droite).

Enfin, un **prix spécial coup de cœur** est attribué à Maëlle BLORVILLE DURAND, 3 ans habitant au Quelennec en Plouyé dont l'œuvre, un loup à paillettes au regard plus que perçant, n'a pu nous laisser indifférent.



Ci-dessous, l'atelier en images, dans une ambiance très studieuse...

